



SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS
INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le mercredi 5 octobre 2016

Ségolène Royal sélectionne pour plus de 60 millions d'euros de programmes contre la précarité énergétique

Ségolène Royal a désigné les 12 lauréats de l'appel à projets de programmes pour lutter contre la précarité énergétique, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

Ils portent sur :

- **la sensibilisation, l'information et la formation des ménages** en situation de précarité énergétique aux enjeux des économies d'énergie,
- **l'accompagnement de ces ménages** pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique ambitieux.

Les projets les plus efficaces et les plus structurants ont été sélectionnés en fonction de leur degré de maturité, de leur périmètre et de leur efficience.

Neuf programmes visent à lutter contre la précarité énergétique dans l'habitat :

Porteur	Nom du projet	Nombre de bénéficiaires
ANAH	Accompagnement des copropriétés "fragiles" préparant une décision de rénovation énergétique	600 à 700 copropriétés (environ 20 000 logements)
Économie d'énergie	CLEO	130 000 ménages
Engie	Eco-gestes solidaires	11 500 ménages
Engie Home Services	Eco-gestes durables	278 000 ménages
Habitat 29	Mettons nos énergies au service des locataires	7000 ménages
La Poste - Inventage	DEPAR	200 000 ménages
Solinergy	MAGE	12 000 ménages
Sonergia Soliha	ECORCE	4 000 à 16 000 ménages
Urbanis	AMO Déclic auprès de copropriétés	40 copropriétés

Trois programmes visent à lutter contre la précarité énergétique dans les transports :

Porteur	Nom du projet	Nombre de bénéficiaires
Association Wimoov	Plateformes Wimoov la mobilité durable accessible à tous	9000 personnes
FUB	Alveole	2250 ménages accompagnés
Rhonealpennergie-environnement (RAEE)	Précarité énergétique en matière de déplacements en Auvergne Rhône Alpes (PEnd-AURA)	10 000 personnes

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) permettra la mobilisation de plus de **60 millions d'euros pour ces programmes d'accompagnement.**

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)

Si le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) profite à tous les ménages et entreprises, il vise aussi spécifiquement les ménages les plus modestes depuis le 1^{er} janvier 2016.

Durant les neuf premiers mois de 2016, les CEE ont financé des travaux qui permettront une réduction de 200 M€ par an de la facture énergétique des ménages précaires sur les 15 prochaines années.

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/cee>

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

@ecologiEnergie

Contact presse : 01 40 81 78 31